

Notice d'information

destinée aux candidats

à l'**admission en deuxième année du cycle de formation d'ingénieur**
d'IMT Mines Albi pour la préparation d'un

double diplôme pharmacien-ingénieur

Filière étudiant ou alternant

SESSION 2027

Table des matières

1. Conditions d'admission	3
1.1 Filière étudiant	3
1.2 Filière alternant	3
2. Nombre de places ouvertes	4
3. Modalités de Candidature	5
3.1 Vous porter candidat (création du compte)	5
3.2 Compléter votre formulaire de candidature	5
3.3 Déposer les documents	6
3.4 Envoyer le dossier	7
4. Procédure et calendrier d'admission	7
1 ^{ère} phase (filière étudiant et filière alternant) : instruction du dossier	7
2 ^è phase (filière étudiant et filière alternant) : épreuves probatoires	8
3 ^è phase (filière alternant) : recherche d'une entreprise d'accueil	10
Annexe 1 : Informations sur la formation pharmacien-ingénieur d'IMT Mines Albi	12

1. Conditions d'admission

Le double diplôme pharmacien-ingénieur peut être préparé par la voie de la formation d'ingénieur filière étudiant ou filière alternant (en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation).

Dans le cadre de la validation des enseignements supérieurs requis, la commission d'admission est seule compétente ; sa décision est souveraine.

1.1 Filière étudiant

Pour une admission **en deuxième année du cycle de formation d'ingénieur – filière étudiant**, les étudiants des facultés de pharmacie en provenance des Universités partenaires **en France ou à l'international (Faculté de Pharmacie de Monastir et UIASS) - filière industrie** – doivent :

- Déposer leur candidature sur la plateforme en ligne d'IMT Mines Albi : <https://candidature.mines-albi.fr/> avant le **25 février 2027 (23h59)** ([cf 3. Modalités de candidature](#)).

Les candidats en provenance de la **Faculté de pharmacie de Monastir et de UIASS** peuvent candidater en deux sessions :

- avant le **25 octobre 2026** - parmi les admis de cette première campagne, IMT Mines Albi sélectionnera les meilleurs dossiers pour les proposer à la [bourse Excellence Eiffel](#).
- Ou avant **25 février 2027 (23h59)**

- Avoir validé leur cinquième année de pharmacie

L'attestation de validation de la 5^e année de pharmacie devra être transmise au plus tard au moment de la rentrée 2027.

- Être sélectionné à l'issue de l'examen de leur dossier et des épreuves probatoires

Les étudiants titulaires de titres étrangers sont invités à déposer un dossier de candidature sur la plateforme d'IMT Mines Albi et en parallèle, à déposer un dossier sur la plateforme « Études en France ».

1.2 Filière alternant

Pour une admission **en deuxième année du cycle de formation d'ingénieur – filière alternant**, les étudiants des facultés de pharmacie en provenance des Universités partenaires en France - **filière industrie** – doivent :

- Déposer leur candidature sur la plateforme en ligne d'IMT Mines Albi : <https://candidature.mines-albi.fr/> **avant le 8 mars 2027 (23h59)** ([cf 3. Modalités de candidature](#))

- Pour les contrats d'apprentissage : avoir moins de 30 ans à la date de conclusion du contrat (sauf dérogation prévue par la loi).

- Avoir validé leur cinquième année de pharmacie.

L'attestation de validation de la 5^e année de pharmacie devra être transmise au plus tard au moment de la rentrée 2027.

- Être sélectionné à l'issue de l'examen de leur dossier et des épreuves probatoires.
- Être accepté, au plus tard au moment du démarrage de la formation, par une entreprise d'accueil qui s'engage à signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (2 ans) et qui propose une mission répondant aux exigences de la formation et de la délivrance du diplôme d'ingénieur IMT Mines Albi.

Seuls seront définitivement admis les candidats sélectionnés à l'issue de l'examen de leur dossier et des épreuves probatoires et qui seront dans les premiers à être acceptés par une entreprise d'accueil, dans la limite des places disponibles.

Les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation sont validés et visés par MidiSup.

Les étudiants titulaires de titres étrangers sont invités à déposer un dossier de candidature sur la, plateforme d'IMT Mines Albi et en parallèle, à déposer un dossier sur la plateforme « Études en France ».

2. Nombre de places ouvertes

Statut	Nombre prévisionnel de places
Pharmacien-Ingénieur Filière Étudiant	10
Pharmacien-Ingénieur Filière Alternant	10

3. Modalités de Candidature

Dès le début du processus de candidature vous êtes invités à :

- Consulter la présente notice d'information 2027 pour les candidats au double diplôme pharmacien-ingénieur à l'adresse <https://www.imt-mines-albi.fr/fr/pharmacieningenieur>
- Vous connecter à la plateforme <https://candidature.mines-albi.fr/> et suivre les étapes suivantes :

Pour vous porter candidat vous devez choisir une filière de formation **(un seul choix de filière est autorisé la même année)**

- Double diplôme pharmacien-ingénieur filière étudiant
- Double diplôme pharmacien-ingénieur filière alternant

3.1 Vous porter candidat (création du compte)

Cliquer en haut à droite de la page sur **“créer un compte”**.

Vous recevrez ensuite, à l'adresse mail renseignée, un message pour valider votre compte utilisateur. Pensez à cliquer sur ce lien ou bien copier/coller ce lien dans un navigateur.

Connectez-vous et commencez à renseigner votre dossier.

3.2 Compléter votre formulaire de candidature

Le formulaire de candidature comprend trois parties à renseigner

- Vos informations personnelles
- Votre cursus et vos diplômes
- Vos renseignements concernant votre personne référente.

Vous devez indiquer le nom, le prénom et l'adresse de messagerie de la personne référente sollicitée pour renseigner une fiche d'appréciation individuelle confidentielle sur votre candidature. **Cliquer sur « envoyer la demande »**.

Le référent peut être, le responsable de la formation, ou toute personne qualifiée, du dernier cycle d'étude ou de l'année d'obtention du diplôme requis.

La fiche d'appréciation devra être renseignée par la personne référente **pour :**

- **le 25 octobre 2026 minuit pour la première session, délai de rigueur, et le 25 février 2027 minuit pour la deuxième session, délai de rigueur pour la filière étudiant**
- **le 8 mars 2027 minuit délai de rigueur, pour la filière alternant**

NB : Lorsque la personne référente aura renseigné votre fiche d'appréciation individuelle, vous recevrez une notification par mail. Si vous ne recevez pas cette notification, il vous appartient de vous rapprocher de votre référent.

Pour enregistrer et passer à l'étape suivante, cliquer sur « sauvegarder et continuer ».

Une fois votre formulaire complété et validé, vous recevrez un message d'accusé de réception comprenant un récapitulatif des données saisies.

3.3 Déposer les documents

Les pièces officielles obligatoires à déposer sont :

- Carte nationale d'identité (recto et verso) ou passeport (document en langue française).
- **Une lettre de motivation** pour chaque formation visée
- **Curriculum vitae** comportant des éléments précis sur les formations et les stages suivis depuis le baccalauréat.
- **Copie de votre diplôme** (photocopies de vos attestations de diplômes ou de titres baccalauréat, diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques etc)
- **Relevés de notes obtenues au baccalauréat.**
- **Relevés de notes** obtenues durant les années supérieures **post bac**. Si le relevé de note du premier semestre de 5^{ème} année n'est pas encore disponible au moment de la candidature, le candidat devra le faire parvenir par mail à admissions@mines-albi.fr en complément de dossier dès qu'il sera en sa possession.
- **Une attestation de scolarité de l'année en cours** précisant que l'inscription en cinquième année de pharmacie filière industrie

La photocopie de l'**attestation de réussite de votre 5^{ème} année de pharmacie** doit être envoyée par mail à admissions@mines-albi.fr au plus tard au moment de la rentrée 2027.

En aucun cas l'admission définitive ne pourra être prononcée si cette pièce justificative est manquante.

Tout dossier non accompagné des éléments indispensables à l'examen de sa qualité et de sa recevabilité conduira au refus de sa pré-admissibilité.

NB : Le poids de chaque fichier déposé ne doit pas dépasser 2 Mo. Les formats des fichiers supportés sont : jpg, png, pdf.

3.4 Envoyer le dossier

Vous certifiez avoir pris connaissance de la notice d'informations aux candidats à l'admission en deuxième année du cycle de formation ingénieur de IMT Mines Albi pour la préparation d'un double diplôme de pharmacien-ingénieur.

Pour les candidats filière étudiant uniquement : vous vous engagez, en cas d'admission à acquitter les droits de scolarité et à subvenir à toutes vos dépenses d'entretien.

Vous reconnaissez avoir été informé(e) que toute inexactitude ou absence de réponse dans le présent dossier est susceptible d'entraîner l'annulation de votre candidature.

Une fois que le dossier est envoyé, il ne peut plus être modifié.

En cas de difficulté pour renseigner votre dossier, n'hésitez pas à envoyer un message à admissions@mines-albi.fr ou par téléphone au 05 63 49 32 19.

L'envoi de votre dossier sur la plateforme clôture votre inscription en ligne.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 25 février 2027 pour la filière étudiant et le 8 mars 2027 pour la filière alternant.

Aucune candidature ne sera acceptée si elle n'a pas fait l'objet au préalable d'une inscription sur la plateforme d'inscription en ligne.

4. Procédure et calendrier d'admission 2027

La sélection des candidats s'effectue en deux phases pour la filière étudiante et en trois phases pour la filière alternant.

1^{ère} phase (filière étudiant et filière alternant) : instruction du dossier

Admissibilité : votre dossier est examiné par la commission d'admissibilité qui peut soit rejeter votre candidature soit vous déclarer admissible.

Si votre dossier est retenu par la commission d'admissibilité, vous passerez des épreuves probatoires.

Les résultats de l'admissibilité (ou de la non-admissibilité) seront communiqués individuellement par mail quelques jours avant les épreuves.

Dans ce message, il vous sera proposé de vous connecter à une application afin de choisir votre jour de passage des épreuves probatoires écrites et orales (un seul choix de date sera possible).

Dates prévisionnelles de communication des résultats :

Filière étudiant :

à partir du 10 novembre 2026 pour les étudiants internationaux candidats dans la première campagne

à partir du 9 mars 2027 pour les étudiants nationaux et les candidats internationaux candidats dans la deuxième campagne

Filière alternant : à partir du 30 mars 2027

Ces dates sont prévisionnelles et susceptibles d'être modifiées.

Le nombre de candidats par jour étant limité, la date ne pourra être garantie que pour les candidats inscrits rapidement. **Une fois la date choisie, aucun changement de date ne sera accordé.**

2^e phase (filière étudiant et filière alternant) : épreuves probatoires

Les épreuves probatoires seront organisées à distance sur deux jours :

Pour la filière étudiant :

Candidats internationaux :

- **entre le lundi 30 novembre et le mardi 2 décembre 2026 pour les candidats de la première session**
- **Entre le lundi 15 et le mercredi 17 mars 2027 pour les candidats de la deuxième session**

Candidats français : Entre le lundi 15 et le mercredi 17 mars 2027

Pour la filière alternant : entre le 8 avril et le 15 avril 2027.

Les épreuves probatoires :

1. Une épreuve orale d'entretien de 20 minutes avec le jury portera sur :

- votre parcours
- vos motivations pour le métier d'ingénieur et votre projet professionnel

- vos atouts pour l'alternance (pour les candidats en filière alternant)
- votre culture scientifique.

2. Une épreuve écrite sous la forme d'un test numérique avec :

- ▶ des questions de **français** (vocabulaire, grammaire, conjugaison, compréhension écrite, synthèse) – 30 minutes
- ▶ des questions d'**anglais (compréhension écrite) – 30 minutes**
- ▶ des questions de **mathématiques** – 60 minutes :
 - Analyse de fonction : tableau de variation, calcul de dérivées dont les dérivées composées et fonctions trigonométriques, équation de la tangente, analyse de courbe : fonction, dérivée, primitive
 - Suites
 - Calculs d'intégrales
 - Trigonométrie
 - Nombres complexes
 - Calcul matriciel simple
 - Algèbre : logarithme népérien, équation différentielle à coefficient constant, dérivée partielle, calcul de la dérivée partielle en un point, développement, factorisation, calculs simples, résolutions d'équations simples
 - Statistiques (moyenne, écart-type).

En cas de force majeure, le calendrier ou les épreuves pourront être réaménagés.

Une note inférieure ou égale à 4/20 à l'une de ces épreuves est éliminatoire.

La commission d'admission, au vu du dossier et des résultats aux épreuves probatoires, établit la liste des admis définitifs (filière étudiant) et des admis académiques (pour la filière par alternance).

Les résultats de la commission d'admission seront communiqués individuellement à partir du :

- ***3 décembre 2026 (étudiants internationaux première session)***
- ***19 mars 2027 (étudiants nationaux et étudiants internationaux de la deuxième session) pour la filière étudiant***
- ***19 avril 2027 pour la filière alternant***

3^e phase (filière alternant) : recherche d'une entreprise d'accueil

Recherche jusqu'au 19 septembre 2027

Si vous êtes déclaré(e) admis(e) académique à l'issue des épreuves écrites et orales, vous devrez ensuite trouver une entreprise d'accueil.

L'admission définitive dans la filière alternant sera prononcée pour les candidats déclarés admis à l'issue des épreuves écrites et orales et qui seront dans les premiers à être acceptés par une entreprise d'accueil, dans la limite des places disponibles.

Si vous n'avez pas déjà trouvé une entreprise d'accueil à l'annonce de votre admission, vous serez invité à participer à une session de formation à la recherche d'entreprise.

Il est donc vivement conseillé aux candidats de rechercher activement une entreprise d'accueil avant même que leur admission académique soit prononcée. La recherche d'une entreprise d'accueil pour un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation s'apparente à la recherche d'un emploi. Cela constitue donc le critère final de sélection des candidats.

Pour leurs démarches auprès des entreprises, les candidats peuvent s'appuyer sur le dossier de présentation destiné aux entreprises, téléchargeable sur <https://www.imt-mines-albi.fr/fr/tout-savoir-sur-le-recrutement-alternant-pharmacien-ingenieur-imt-mines-albi> et <https://www.imt-mines-albi.fr/fr/la-formation-en-entreprise>

Arrêt de la liste définitive des admis en alternance : le 19 septembre 2027

Pour rappel : l'admission est toujours prononcée sous réserve de validation par les candidats de leur cinquième année de pharmacie, filière industrie. **Une copie de l'attestation correspondante devra obligatoirement nous être transmise avant l'entrée en formation).**

IMPORTANT : La présente notice vaut règlement des épreuves d'admission.

En cas de situation exceptionnelle et en particulier en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, la commission d'admission se réserve le droit d'adapter les épreuves probatoires et de faire évoluer leurs modalités d'organisation.

Chaque candidat s'engage par son inscription à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions du jury d'admissions lequel est souverain. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude soit dans les renseignements fournis, soit lors du déroulement des épreuves d'admission, donnent lieu à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du recrutement et la perte du bénéfice éventuel de l'admission à l'école.

Réclamations :

Le jury du concours est souverain, conformément au code de l'éducation. Il ne communique pas sur les motifs de ses décisions.

Les réclamations ne peuvent porter que sur le déroulement des épreuves. Elles doivent être portées à la connaissance du secrétariat du concours.

Procédure à respecter : réclamation adressée au secrétariat du concours admissions@mines-albi.fr **le jour même de l'épreuve concernée.**

Toute réclamation ne respectant pas la procédure mentionnée ci-avant ne sera pas étudiée.

Pour tout renseignement, contacter
Le service des Admissions
admissions@mines-albi.fr

Annexe 1 : Informations sur la formation pharmacien-ingénieur d'IMT Mines Albi

Droits de scolarité à IMT Mines Albi (pour la formation sous statut étudiant)

- pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne : 3200€/an
- pour les étudiants hors Union Européenne : conformément à la convention de partenariat
- Bourse / dossier social étudiant français : il doit être complété et instruit dans votre université d'origine pour cette 6^e année.

Les droits de scolarité sont fixés par l'Etat et peuvent évoluer.

Placement des cinq dernières promotions :

Le taux d'emploi est de 98%.

40% ont trouvé leur premier emploi suite au stage de fin d'études

21% poursuivent leurs études (thèses incluses)

Salaire moyen d'embauche : 45 K€ par an (rémunération brute annuelle avec primes).

Calendrier :

Quelques dates pour les étudiants

- La rentrée administrative aura lieu fin août 2027, date communiquée ultérieurement
- La rentrée académique aura lieu fin août 2027, date communiquée ultérieurement

Quelques dates pour les alternants

- Une **semaine d'harmonisation scientifique et technique**, fortement recommandée, sera organisée, Contact : eleonore.david@mines-albi.fr (les dates seront communiquées ultérieurement)
- La rentrée administrative aura lieu mi-septembre 2027, date communiquée ultérieurement
- Le début de la formation est fixé fin septembre 2027, date communiquée ultérieurement, avec la possibilité de démarrer le contrat de travail jusqu'à 3 mois avant le début de la formation.

Renseignements pour l'alternance

Pour plus de détails sur les contrats de formation en alternance :

<https://midisup.com/apprentis/votre-contrat/>

Pour leurs démarches auprès des entreprises, les candidats peuvent s'appuyer sur le dossier de présentation destiné aux entreprises, téléchargeable sur

<https://www.imt-mines-albi.fr/fr/tout-savoir-sur-le-recrutement-alternant-pharmacien-ingenieur-imt-mines-albi> et sur <https://www.imt-mines-albi.fr/fr/la-formation-en-entreprise>

Une formation d'aide à la recherche d'entreprise et un suivi personnalisé sont organisés pour tous les candidats admissibles.